

# La Gazette d'Apprieu

www.apprieu.fr

Bulletin d'information municipal JANV./MARS 2020 N°87

## MEILLEURS VOEUX 2020



### Les 4 saisons à Apprieu

P.4 CITOYENNETÉ,  
SOLIDARITÉ,  
ÉDUCATION, CULTURE

P.8 AMÉNAGEMENT,  
URBANISME,  
ENVIRONNEMENT

P.16 VIE ASSOCIATIVE  
SPORT,  
ANIMATION

Dossier P.12  
CCBE P.14  
Gens d'ici P.15





## NOUVEAUX COMMERCANTS



Diplômée en Sophrologie caycédiennne,  
Coach personnel et professionnel certifiée,

Accompagnement tous publics  
Enfants, adolescents, adultes  
Sur RDV  
Possibilité de déplacement au domicile

Tél. 06.87.14.61.38  
600, route du Rivier 38140 APPRIEU  
[j.saugues-bel@en-soi.fr](mailto:j.saugues-bel@en-soi.fr)  
<http://en-soi-sophrologue.fr>



Ancienne Maison Scaud

Eric LEBLANC

Tâpissier -Décorateur

593 rue Alphonse Gourju  
38140 Apprieu

Tél: 04 74 88 34 95  
Port: 06 63 71 59 84

Mail: [leblanc@eric-leblanc.fr](mailto:leblanc@eric-leblanc.fr)

## ÉLECTIONS MUNICIPALES 2020 : À VOS AGENDAS !

LES ÉLECTIONS MUNICIPALES DE 2020 AURONT LIEU LES 15 ET 22 MARS PROCHAINS.

Comme ce sera le cas désormais pour toutes les élections, les listes électorales seront extraites du répertoire électoral unique, ce qui permet aux électeurs de s'affranchir de l'obligation de s'inscrire sur les listes électorales jusqu'au 31 décembre de l'année précédente. La règle est maintenant la suivante : les inscriptions sont possibles toute l'année, mais pour pouvoir participer à un scrutin, **il faut s'être inscrit avant** le sixième vendredi précédant le scrutin soit, en l'espèce, le **vendredi 7 février**.

## LES BONNS CONSEILS POUR ROULER L'HIVER

Le Département communique sur son intervention en déneigement pour favoriser une conduite adaptée des usagers.

Info route : [www.itinisere.fr](http://www.itinisere.fr) ou serveur vocal (08 20 08 38 38).

### Avant de prendre la route :

- Consultez les prévisions météorologiques.
- Vérifiez le bon état de votre véhicule : batterie, niveau du liquide du lave-glace spécial hiver, propreté des surfaces vitrées et des feux...
- Équipez votre véhicule en pneus hiver. Grâce à une gomme et des sculptures spéciales, ce pneu offre une meilleure adhérence, une meilleure motricité et une distance de freinage plus courte que le pneu été sur route glissante, mouillée, verglacée ou enneigée.

### Sur la route

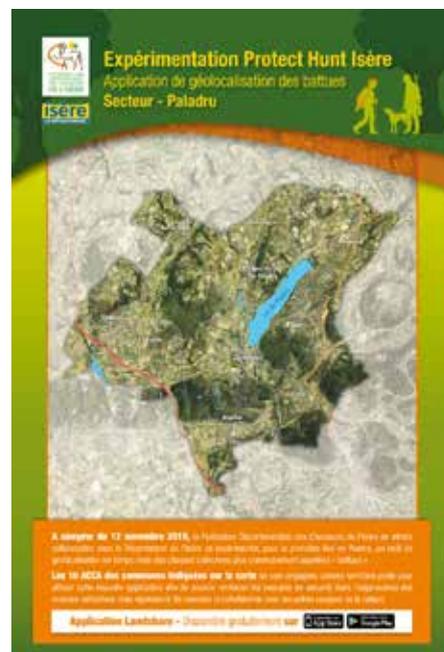
- Allumez vos feux de croisement. En cas de chute de neige, les feux de brouillard avant et arrière sont autorisés.
- Réduisez votre vitesse : la neige sur un sol froid se transforme vite en verglas.
- Évitez toute manœuvre brutale.

## DISPOSITIF DE GÉOLOCALISATION DES BATTUES AUX GRANDS GIBIERS

**Note d'information aux communes incluses dans la zone test de l'application Land Share**

A compter du 12 novembre 2019 les associations de chasse des communes de votre secteur (Cf. carte ci-jointe) utiliseront à titre expérimental une application Smartphone destinée à renseigner promeneurs, ramasseurs de champignon ou tout autre usager de la nature sur la localisation des battues aux grands gibiers en temps réel.

Tous les usagers qui auront installé l'application Land Share dans leur téléphone pourront être informés en instantané du début d'une battue. Le périmètre de la battue sera visible sur le fond de carte de l'application jusqu'à ce que le responsable de battue la déclare terminée. Le téléphone vibrera lorsque l'utilisateur sera à environ 800 mètres d'une battue en cours. Tous les usagers peuvent s'ils le souhaitent traverser une battue, les règles de sécurité appliquées en cas de tir en direction d'un gibier doivent assurer la sécurité des chasseurs et des non chasseurs. Cependant, avec cette application ils pourront, s'ils le désirent, se dérouter pour éviter d'aborder une battue en cours.



La fédération de chasse de l'Isère et le Conseil Départemental collaborent sur cette expérimentation et vous invitent à télécharger Land Share (Protect hunt) qui est accessible gratuitement sur Android et sur iPhone.

Aidez-nous à faire évoluer ce service en nous envoyant vos commentaires sur [www.chasse38.com](http://www.chasse38.com) avec l'onglet Contact.



L'ensemble du Conseil Municipal et moi-même vous adressons nos meilleurs voeux pour 2020. Qu'elle vous garde en bonne santé, qu'elle vous apporte la sérénité, le bonheur partagé en famille, entre amis, la réussite dans vos projets professionnels et personnels, l'optimisme, le plaisir et la motivation au quotidien.

Qu'elle soit une année d'audace et d'expression de vos talents.  
Qu'elle soit une année de la solidarité, une année de la proximité, soyons généreux et ouverts d'esprit et surtout soyons bienveillants.

Si les voeux sont sujets à certains aléas, 2020 sera, à coup sûr l'année des élections municipales, cette gazette est donc la dernière du mandat 2014-2020.

Il reste donc environ 2 mois avant le premier tour des élections municipales qui se déroulera le 15 mars prochain. Je vous conseillerais de ne pas rater ce rendez-vous important pour votre commune, quelles que soient les circonstances, quelles que soient la ou les équipes, ce moment conditionne bien évidemment les 6 années à venir, les enjeux sont importants... L' élu local garde un lien fort de proximité aux habitants, il connaît particulièrement bien sa commune, ses hameaux, ses associations et garde malgré tout une grande capacité à agir localement. Et il n'agit pas seul. Il doit être en capacité de travailler avec son intercommunalité, la Communauté de Communes de Bièvre Est au sein de laquelle, il devra être actif et reconnu notamment pour développer les compétences et les services qui ont été transférés à l'intercommunalité. L' élu communal est un élu intercommunal à part entière, il contribue à construire l'intercommunalité. Il devra par ailleurs travailler avec le Département, la Région notamment pour mobiliser les subventions indispensables pour réaliser les projets. Il doit

travailler avec les services de l'Etat notamment sur un volet réglementaire de plus en plus complexe...Il doit s'investir auprès des parlementaires pour faire remonter les questionnements exprimés par les citoyens.

Il est un animateur pour concerter et échanger avec les habitants sur les projets. Il est donc un acteur important de votre vie locale qui agit et donc influe sur votre cadre de vie.

Mais il reste encore 2 mois pour finir ce mandat et encore quelques projets à terminer que vous retrouverez le long de ces pages. Enfin, l'équipe actuelle votera en février un budget de transition qui évidemment laissera la possibilité à la prochaine équipe de poursuivre ou de revenir sur certains projets.

Toute l'équipe tenait à vous remercier pour la lecture attentive et souvent très complète de cette gazette rédigée sous la direction de Christine Michallet en charge de la communication. Journal Municipal qui je l'espère aura permis de rendre compte des projets, travaux et autres initiatives sur la commune.

Bonne année 2020 à tous.

**Dominique PALLIER,**  
**Maire d'Apprieu**

**Apprieu**  
www.apprieu.fr

**Mairie :**

46, route de Lyon 38140 Apprieu  
Adresse postale :  
BP 49 - 38140 Rives  
Email : [accueil@apprieu.fr](mailto:accueil@apprieu.fr)  
Tél. : 04 76 65 10 13 - Fax : 04 76 93 70 70

Horaires d'ouverture au public  
Mardi, Jeudi, Vendredi : 9h-12h et 15h-17h  
Lundi, Mercredi et Samedi : 9h-12h

**École privée St-Pierre :**

95 route du Rivier 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 15 10  
Email : [ecolesaintpierre38@gmail.com](mailto:ecolesaintpierre38@gmail.com)

**École élémentaire publique**

**Saint-Exupéry**

48 route de Lyon 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 10 63  
Email : [ce.0381548B@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0381548B@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h30 - 11h45 / 13h45 - 16h30

**École maternelle publique**

**Le Petit Prince**

355 rue Defrada 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 65 17 57  
Email : [ce.0382659j@ac-grenoble.fr](mailto:ce.0382659j@ac-grenoble.fr)  
Horaires : Lundi, mardi, jeudi et vendredi :  
8h30 - 11h40 / 13h40 - 16h30

**Horaires périscolaires Saint-Exupéry**

- Garderie matin : 7h30 - 8h30  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
Tél : 04 76 67 42 79

**Horaires périscolaires Le Petit Prince**

- Garderie matin : 7h30 - 8h35  
- Garderie après-midi : 16h30 - 18h30  
- Garderie maternelle : 07 89 33 44 65

**Les services périscolaires**

07 84 39 18 74 aux horaires d'ouverture (pas de messages ni SMS)  
En garderie élémentaire - 48 route de Lyon 38140 APPRIEU  
[serviceperiscolaire@apprieu.fr](mailto:serviceperiscolaire@apprieu.fr)

**Médiathèque la Sirène**

25 place Buissière 38140 Apprieu  
Tél : 04 76 35 38 84  
Email : [la.sirene@cc-bievre-est.fr](mailto:la.sirene@cc-bievre-est.fr)

**Horaires d'ouverture :**

Lu : 10h-12h Ve : 16h-18h30  
Ma : 16h-18h30 Sa : 10h-12h  
Me : 15h-17h45



## NOUVEAUX AGENTS EN ACCUEILS PÉRISCOLAIRES ET EN ENTRETIEN DES BÂTIMENTS

Le nombre d'enfants bénéficiant des accueils périscolaires ne cessant d'augmenter et afin de respecter les taux d'encadrement requis, la commune a recruté de nouveaux agents en accueils périscolaires et en entretien des bâtiments.

Sont ainsi arrivés dans l'équipe déjà en place :

**Laury DEMANGE, Patricia MONTEIL (photo), Pauline TOURNIER et Marc GOMEZ (photo).**



**Bienvenus à ces quatre nouveaux agents.**

## NOËL AUX ÉCOLES PUBLIQUES



La bûche de Noël des enfants de la cantine a été confectionnée dans les cuisines de notre nouveau prestataire Api

Restauration. Elle a régalé les papilles des enfants. Puis dans l'après-midi les enfants ont eu la visite du Père Noël.



## ACCUEIL DES NOUVEAUX ARRIVANTS



Cette année encore, la municipalité avait donné rendez-vous vendredi 15 novembre à toutes les personnes ayant rejoint la commune durant l'année. Une quinzaine de familles environ avait répondu à cette

invitation. Entourés des membres du conseil municipal et des présidents d'associations ces nouveaux arrivants ont pu faire connaissance autour d'un verre. Soirée très appréciée par tous.

## ACCUEIL PÉRISCOLAIRE À SAINT-EXUPERY : IMPLANTATION D'UN NOUVEAU MODULAIRE



Comme annoncé dans la gazette n° 86 de la fin d'année 2019, le modulaire pour accueillir les enfants de l'école élémentaire est implanté et fonctionnel. Les enfants peuvent désormais profiter de ce nouvel espace ainsi que de la

cour de l'école, tout cela encadré par le personnel communal dédié entièrement aux enfants sur les créneaux de garderie du matin de 7h30 à 8h30 et de 16h30 à 18h30.

### MODIFICATION DU RÈGLEMENT D'OCCUPATION DES SALLES COMMUNALES

Devant les incivilités et les problèmes de nuisances au voisinage de la part de quelques loueurs de salles, la municipalité a décidé de modifier le règlement gérant la location des salles communales. En 2 mots : augmentation de la caution, restriction dans les locations du week end. Ce nouveau règlement est disponible et consultable sur le site de la commune à la rubrique « Service aux habitants/location de salles ».

### NOUVEL AGENT : CATHY PIMENTA



La commune d'Apprieu souhaite la bienvenue à M<sup>me</sup> Cathy Pimenta qui a pris ses fonctions le 19 décembre 2019. Cathy aura pour missions de renforcer le service comptabilité, RH et également l'accueil de la Mairie.

### RECRUTEMENT POLICIER

La commune d'Apprieu recrute un nouveau policier municipal suite au départ de l'agent Loris Palomba, pour la commune de Pont de Claix, pour un poste, que nous savons plus en adéquation avec ses compétences.

En effet, la commune d'Apprieu propose un poste polyvalent, où l'analyse des situations couplé avec une veille juridique est nécessaire en matière d'ordre public. Il s'agit moins d'un poste d'ilotage mais plus un poste d'accompagnement des élus au maintien de l'ordre public, en étant innovant et assurant la sécurité juridique des procédures.

Gageons que le futur(e) agent (e) saura répondre au mieux aux attentes des élus et des habitants.



## CCAS *pprieu* APRÈS MIDI DES SAGES



En cet après-midi ensoleillé du dimanche 15 décembre, nous étions nombreux à fêter Noël avant l'heure avec certains des Sages de notre commune qui avaient répondu présents. Partages chaleureux, danses endiablées ont rythmé ce temps fort de rencontre organisé par le CCAS. Les personnes présentes ont pu récupérer leur colis s'ils en avaient fait la demande, et

pour les personnes qui n'ont pu venir en ce jour de soleil radieux les colis leurs ont été distribués.

Les membres du CCAS tiennent à remercier Martine et Christian (Aux couleurs du Son) pour leur accompagnement musical qui permet, avec brio de parfaire l'organisation de cet après-midi festif.

## La *Sirène* Médiathèque

### 1,2,3 ÇA TOURNE À LA MÉDIATHÈQUE LA SIRÈNE !

**Samedi 23 novembre**, 11 enfants ont participé à un atelier « **Bruitage sur un film d'animation** » animé par Erwan de la Compagnie Intermezzo.

Tous les enfants ont appris en quoi consistait cette activité et se sont impliqués dans la production de sons à des moments précis de la diffusion d'une séquence du film Bambi.

L'après-midi s'est terminée par une projection bruitée devant les parents ravis et suivi d'un moment de convivialité.



# Art 'PRIEU

## VERNISSAGE EXPOSITION « LE DANUBE »



Avec ses photos, Valérie Millat nous a présenté son voyage le long du Danube. Lors d'une croisière aller et retour de Passau (en Allemagne) à Budapest en passant par Vienne, elle a parcouru 600km le long du Danube, qui en compte 3000, et a fait environ 2000 clichés de paysages, ouvrages d'art, monuments, sites moyenâgeux ou encore méandres du Danube. Le choix de photos a été difficile car une cinquantaine seulement ont été exposées en mairie et à la médiathèque. Cette croisière a été pour Valérie un réel plaisir et elle a pu laisser libre cours à sa passion pour la photographie qu'elle exerce depuis plus de 20 ans.

Nous la remercions de nous avoir permis de partager avec elle ce périple.

## EXPOSITION PARTICIPATIVE : APPEL À PARTICIPATION

Cette année, notre exposition est placée sous le signe des arbres, un thème proche de nous et aux choix multiples. Vous pouvez peindre, dessiner, sculpter, découper et coller, ou utiliser toute autre technique pour créer un arbre. Habités de l'art ou novices, n'hésitez pas à vous essayer, on accepte tous les volontaires !

Vous pourrez déposer vos œuvres en mairie lors des permanences prévues à cet effet : mercredi 13 mai et samedi 16 mai de 11h à 12h.

L'exposition quant à elle, sera en place à partir du 11 juin jusqu'à la rentrée.

## CARNET DE VOYAGE : APPEL À CANDIDATURE

Nous organisons le week-end des 24 et 25 octobre, une première exposition « carnet de voyage ». Si vous avez réalisé un carnet de voyage sous forme de peinture et texte, collage, composition, scrapbooking et que vous êtes intéressés pour exposer, vous pouvez proposer votre candidature jusqu'au 30 mars à l'adresse mail suivante : [communication@apprieu.fr](mailto:communication@apprieu.fr)

Lors du dépôt de votre candidature, nous vous demandons de nous envoyer des photos de vos travaux. Pour toute candidature retenue, nous enverrons par la suite un formulaire d'inscription.

## MARIE-JEANNE FARAVEL

ARTPRIEU  
présente

Marie-Jeanne FARAVEL

« Au fil de mon chemin »  
du 9 janvier au 31 mars 2020

En mairie et  
à la médiathèque  
d'Apprieu  
Renseignements au  
04.76.65.10.13

Les créations de **Marie-Jeanne FARAVEL** renouvellent une émotion humaine attachée à des contenus ancrés dans un langage au pouvoir onirique. Elle porte en elle la continuité de la vie. Il existe en effet dans ses œuvres, une humanité qui ordonne la pensée. Peindre, dessiner, tirer l'aiguille, est pour elle un acte rituel.

Le geste, qui prend possession de l'espace, crée des mondes nouveaux et entraîne le regard dans un dédale de formes douces. Une signalétique se développe, avec un aspect énigmatique qui séduit.

Papier, métal, toile deviennent alors des espaces scéniques, sur lesquels s'étalent en relief des formes émergentes qui font marcher l'imaginaire : formes hybrides ébauchées en état d'enfancement, sujets imbriqués dans une dépendance acceptée de couleurs.

Mais rien ni personne n'est enfermé. Jamais. Il existe toujours une échappée possible. En cela, les créations de **Marie-Jeanne FARAVEL** sont des promesses de bonheur.

Texte de Dominique DARTIES

**Vernissage vendredi 7 février à 19h30**

## EXPOSITION DE PRINTEMPS

Karine Daniel découpe toutes sortes d'images pour créer des tableaux aux univers colorés dans lesquels se côtoient des héros de notre enfance, des Pin-up aux formes sensuelles, des stars du show business, des héros de séries TV cultes, des fleurs, des champignons, des coraux et bien d'autres choses encore. Vous pourrez découvrir son exposition du 2 avril au 9 juin.



## FINALISATION DU PLAN COMMUNAL DE SAUVEGARDE D'APPRIEU



Lors d'une précédente édition de notre gazette, nous vous avons annoncé que le Conseil Municipal avait délibéré à l'unanimité pour lancer la réalisation du Plan Communal de Sauvegarde (PCS) de la Commune. Ce document, qui arrive en phase de finalisation, permettra aux élus de mettre en place une organisation efficace afin de sauvegarder la population face à une potentielle problématique majeure sur la commune.

Les récents événements sismiques qui ont touchés l'Ardèche et climatiques majeurs qui ont sévis dans le sud de la France ont démontré la nécessité de savoir s'organiser dans le cadre d'une situation de crise.

Afin que la population d'Apprieu puisse connaître les risques présents sur son territoire et surtout savoir comment s'en protéger en attendant les secours, un Dossier d'Information Communal sur les Risques Majeurs (DICRIM) sera distribué à chaque foyer, aux entreprises mais aussi à tous les établissements recevant du public (écoles, ...).

Il sera donc important de **CONSERVER CE DOCUMENT** sans limite de date. Il vous apportera des conseils très simples pour vous mettre en sécurité mais aussi pour éviter de commettre des erreurs qui pourraient vous mettre en danger, vous et vos proches. Vous y trouverez aussi des informations et des numéros de téléphones utiles en cas d'urgence.

## TRAVAUX D'ASSAINISSEMENT ET EAU POTABLE AU RIVIER D'APPRIEU



Rue Paul Rossat - Travaux



Rue Paul Rossat - Finalisation en cours

**Le 21 octobre 2019 ont débuté les travaux sur les réseaux d'eau et d'assainissement rue de l'École et rue Paul Rossat, sur le secteur du Rivier. Ces travaux ont généré des modifications dans les sens de circulation, la collecte des ordures ménagères, le transport scolaire...**

De nombreuses mesures ont été prises que ce soit par le déplacement des points d'apport volontaire ou la mise en place de points de regroupement, ainsi qu'une

information des riverains et usagers pour essayer de vivre au mieux pendant ces quelques mois de travaux.

Ces travaux ont permis de supprimer les rejets directs d'assainissement à la Fure, de remplacer et de renforcer une conduite d'eau potable, de renouveler un certain nombre de branchements devenus vieillissants, mais également de sortir les compteurs sur le domaine public.

Dès lors, les riverains auront un an pour se raccorder au réseau. Ils seront informés individuellement par courrier par les services de la Régie des Eaux de Bièvre Est.



## DE LA BASCULE À L'ANCIENNE POSTE, POUR DES RAISONS D'ACCESSIBILITÉ !

L'ADMR est un acteur essentiel sur notre territoire en matière de Politiques Sociales. Il s'agit d'un réseau associatif de services à la personne, qui intervient dans 4 domaines : autonomie, service de confort à domicile, famille et santé.

Actuellement, l'association locale occupe une partie du dernier étage de la Bascule (ancienne mairie).

Son président, Pierre Arlot, a informé la mairie, que la Direction générale de l'ADMR a demandé que tous les sièges locaux des ADMR puissent répondre aux normes d'accessibilité. La commune d'Apprieu a travaillé en 2019 pour trouver une solution pérenne pour l'ADMR.

Après de longues réflexions sur l'attribution de lieu devenu vacant de l'ancienne

épicerie (plusieurs demandes ont été faites en mairie : associations, particuliers...), Les élus ont souhaité affecter l'usage d'une partie du bâtiment à l'ADMR pour leur permettre de se mettre en conformité.

Dès le courant du mois de janvier-février 2020, vous pourrez retrouver l'ADMR au 55 route du Rivier à Apprieu.



## ERRATUM ARTICLE GENS D'ICI

### - Heures d'ouverture du bureau ADMR :

Lundi et Jeudi : 8h45-11h45 et 13h30- 16h30

Mardi, Mercredi et Vendredi : 8h45-11h45

- **Adresse** : 63 route de Lyon puis bientôt 55 route du Rivier

- **Tél.** : 04 76 31 38 29 - Secrétariat à joindre en priorité ou laisser un message.

- **Email** : ammr.apprieu@fede38.admr.org

## LA CHASSE : UN PROJET DE CABANE AVEC L'AIDE DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DE BIÈVRE EST ET DE LA COMMUNE D'APPRIEU

**Les fédérations de chasse ont demandé à toutes les Sociétés de chasse de se mettre en conformité par rapport aux normes sanitaires. Tout naturellement, le président de l'ACCA, Arthur Castro, s'est rapproché de Christian Julien, Adjoint en charge de la Vie Associative, pour trouver une solution.**

Un terrain était fléché, celui situé derrière l'aire d'accueil des gens du voyage. Dès lors, la mairie d'Apprieu a engagé une étroite discussion avec la Communauté de communes de Bièvre Est, qui in fine, a donné son accord pour céder ce surplus à la commune d'Apprieu. La

commune d'Apprieu viabilisera la parcelle. L'ACCA se chargera quant à elle d'y construire une cabane aux normes sanitaires imposées et en sollicitant les autorisations d'urbanisme nécessaires. Dans le même temps, la mairie d'Apprieu contractualisera la mise à disposition du terrain avec l'ACCA, par un bail emphytéotique.



## COPROPRIÉTÉS, LOTISSEMENTS, CONVENTIONNEZ AVEC ISÈRE FIBRE



**Isère Fibre est l'opérateur chargé du raccordement des immeubles et lotissements, de l'exploitation et de la maintenance du réseau 100% fibre déployé dans le cadre du projet Isère THD, initié par le Département de l'Isère.**

S'il n'y a aucune démarche particulière à effectuer pour les maisons individuelles, en revanche, tout ensemble immobilier dès 4 logements (copropriétés privées en immeubles, lotissements de pavillons sur voiries privées, immeubles locatifs type bailleurs sociaux) doit conventionner avec Isère Fibre, délégataire du Département, pour autoriser à faire les études et les installations de la fibre. Si ces démarches gratuites ne sont pas effectuées, les logements ne pourront pas bénéficier de la fibre lorsque celle-ci sera disponible sur la commune. Cette convention doit être votée et approuvée en assemblée générale, mais un mandat peut être accordé au conseil syndical.

> Pour tout renseignement : [www.iserefibre.fr](http://www.iserefibre.fr)

> Ou auprès votre contact « conventionnement » : Cindy CONORTON - [c.conorton@ert-technologies.fr](mailto:c.conorton@ert-technologies.fr)

## ENFOUISSEMENT DE LA LIGNE FRANCE TÉLÉCOM / PLAMBOIS

Le ligne télécom au niveau du lotissement des Galets et du cimetière va être enfouie. Les travaux débuteront en janvier.

L'objectif de cet enfouissement est multiple. Il permettra dans un 1<sup>er</sup> temps de sécuriser l'accès au lotissement mais également au parking desservant le cimetière. En effet, le positionnement du poteau télécom n'est pas judicieux et il est régulièrement endommagé. Les services de France Télécom le remplacent, et n'ont d'autres choix que de le repositionner en lieu et place. Par ces travaux, la commune répond ainsi à une problématique d'aménagement mais également de sécurité.

Dans un 2<sup>e</sup> temps, l'enfouissement des réseaux au droit du lotissement des Galets permettra d'aménager le délaissé, et ainsi de valoriser cet espace.

## AMÉNAGEMENT ET SÉCURISATION DE LA ROUTE DU RIVIER

La 1<sup>re</sup> tranche de travaux pour l'aménagement et la sécurisation de la route du Rivier n'a pu être finalisée avant les vacances de Noël. Les pluies répétées du mois d'octobre et la neige du 15 novembre ont fait prendre du retard au chantier.

La glissière de sécurité bois sera posée fin janvier afin de finaliser et sécuriser ce tronçon de voirie.

La poursuite des travaux sur la route du Rivier devrait se faire sur 2020, et comprendra la sécurisation de la route et de ses abords par la réalisation de trottoirs en continuité avec les travaux de 2019, la réalisation de marquage et la reprise de l'aire de Point d'Apport Volontaire, mais également la reprise des carrefours.



## « UNE PLAINTE QUI PORTE »

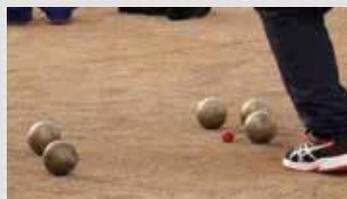
La mairie a déposé plainte suite à la découverte d'un dépôt sauvage en février au lieu-dit «Le Munat» les gendarmes ont réussi à identifier les auteurs qui devant les preuves incontestables ont reconnu les faits. Ils seront reçus par un juge prochainement. La Commune sera représentée en tant que victime. Cet épisode montre qu'il faut rester inflexible face à ces actes et déposer plainte dans toutes les circonstances. Certes les chances de retrouver les responsables sont faibles mais parfois l'enquête porte ses fruits.



## LANCEMENT DES TRAVAUX DU GYMNASÉ ET DU BOULODROME

Afin de pouvoir réhabiliter et rénover l'ancien gymnase d'Apprieu comprenant le boulodrome, la halle sportive ainsi que la partie vestiaire, un marché pour choisir le maître d'œuvre a été lancé. C'est donc l'atelier METIS Tullins, qui accompagnera la commune dans le projet d'aménagement et de rénovation de notre ancien gymnase.

Avec l'appui technique de l'architecte retenu, l'objectif sera donc de travailler sur la reprise de la structure même du bâtiment mais également sur l'optimisation de son utilisation que cela soit en terme de surface ou de consommation énergétique.



## DEVENIR ACTEUR DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE AVEC LA « CENTRALES VILLAGEOISES » BEEWATT, LE PROJET CITOYEN DE PRODUCTION D'ÉNERGIE SUR BIÈVRE EST



**Le collectif citoyen BEEWATT est en pleine levée de fond pour concrétiser l'installation des panneaux solaires pour la centrale villageoise.**

BEEWATT est une société locale à gouvernance citoyenne qui porte des projets en faveur de la transition énergétique en s'inscrivant dans une logique de développement territorial. Elle associe citoyens, collectivités et entreprises locales et contribue aux objectifs énergétiques en tenant compte d'enjeux territoriaux transverses (développement économique local, intégration paysagère, lien social, etc.). L'entreprise a été créée en juin 2019 sur le modèle des centrales villageoises (<http://www.centralesvillageoises.fr/>).

Cette initiative favorise le développement local, en faisant appel à des entreprises du territoire.

À long terme le projet de CV BEEWATT s'étend sur les 14 communes de la Communauté de Communes Bièvre Est et les communes limitrophes.

Le modèle économique des centrales villageoises est déjà éprouvé et le tarif d'achat par EDF de l'électricité produite est garanti pendant 20 ans ce qui rend l'opération financière très sûre. Le produit de la vente de l'électricité renouvelable permettra d'assumer les charges liées à l'investissement, à l'exploitation et à la location du toit. Le solde sera en partie distribué sous forme de dividendes mais aussi réinvesti dans de nouveaux projets de production ou de maîtrise de

l'énergie. Dans un premier temps trois installations de centrales photovoltaïques sont étudiées sur le territoire de Bièvre Est. Les toits visés sont des bâtiments publics : gymnase du Fayard à Oyeu (100 kWc), ancien gymnase à Apprieu (100kWc) et gymnase de Beaucroissant (60 kWc).

Les installations seront dimensionnées pour une puissance totale de production d'environ 260 kWc, soit l'équivalent de la consommation annuelle de 90 foyers !

À ce jour ce sont déjà 80 actionnaires (citoyens, collectivités, entreprises) qui se sont rassemblés autour de ce projet, avec 52 000 € collectés. Chaque actionnaire dispose d'une voix dans les décisions prises, quel que soit le montant investi. Au-delà de la rentabilité de l'opération financière, l'objectif de BEEWATT est de fédérer ses actionnaires autour de valeurs : un bassin de vie commun, un projet de territoire, une vie sociale locale tout en développant les énergies renouvelables.

BEEWATT organise régulièrement des soirées d'information. Ce sont des moments conviviaux, à l'occasion desquels vous pouvez rencontrer les bénévoles et actionnaires de l'entreprise autour d'un repas partagé.

Site internet : <http://www.beewatt.centralesvillageoises.fr/>  
Page facebook : Centrales Villageoises Beewatt

# Verte Attitude



## COMMENT ÉCONOMISER L'EAU ?

L'eau est un bien précieux qu'il est nécessaire de préserver.

Voici 10 gestes qui vous permettront d'économiser l'eau au quotidien et de réduire vos factures d'énergie.

Le saviez-vous ? Seulement, 0,7% de toute l'eau terrestre est exploitable pour nos activités

### 1- J'évite les fuites

Il est important de vérifier régulièrement l'état de vos robinets. Souvent, il suffit de changer un joint pour réparer la fuite. La chasse d'eau des toilettes qui coule en continue est la principale source de fuite, mais pas de panique ! Il est également très facile de changer le joint qui se trouve sur la partie basse du mécanisme.

### 2- Je prends des douches plutôt que des bains

Un bain nécessite entre 150 et 200 litres d'eau, une douche sans couper l'eau, environ 60 litres et une douche courte en coupant l'eau pendant que l'on se savonne, environ 20 litres ! Le choix est facile à faire !

### 3- J'économise l'eau de la douche

La toilette est le 1<sup>er</sup> poste de consommation d'eau du foyer. Le 1<sup>er</sup> réflexe est de couper l'eau pendant que vous vous savonnez. L'eau froide gaspillée en attendant d'ob-

tenir la température requise peut également être récupérée pour arroser les plantes. Enfin, investir dans un pommeau de douche économe peut s'avérer rentable financièrement car il permet à la fois des économies d'eau et d'énergie. Référez-vous à son étiquette (similaire à l'étiquette énergie) qui indique son débit/ minute.

### 4- J'économise l'eau du robinet

Un robinet ouvert, c'est en moyenne 12 litres par minute ! Pour éviter le gaspillage, coupez l'eau dès que c'est possible (par exemple lorsque vous vous brossez les dents). Encore mieux : installez un « mousser » pour diminuer le débit du robinet d'environ 50% sans perdre de confort. Faites le test, ça fonctionne !

**Astuce :** Pour savoir combien consomment vos robinets et pommeau de douche, munissez-vous d'un « débitmètre ». Il s'agit d'un sac plastique gradué dans lequel on laisse couler l'eau du robinet au maximum de son débit pendant une durée déterminée de quelques secondes. On obtient ainsi un débit par minute.

Alors, vos robinets sont économes ou énergivores ? Faites le test !

### 5- J'installe une chasse d'eau à double débit

A défaut, il est possible de glisser une bouteille d'eau dans le réservoir. L'équivalent du volume de la bouteille sera

donc économisé chaque fois que vous tirez la chasse d'eau.

### 6- Je récupère les eaux de pluies

L'eau de pluie est utilisable dans toutes les activités pour lesquelles l'eau potable n'est pas nécessaire. La récupération des eaux de pluies permet d'économiser la ressource mais aussi de limiter les risques d'inondation et leurs conséquences néfastes.

### 7- J'utilise le lave-vaisselle uniquement lorsqu'il est plein.

Pour plusieurs repas, le lave-vaisselle utilise 15 litres d'eau, soit environ deux à trois fois moins que la vaisselle à la main. Si vous n'en avez pas, mettez deux récipients d'eau dans votre évier : un pour laver la vaisselle et un pour la rincer.

### 8 - J'utilise du papier 100% recyclé et je limite mes impressions

La production de papier nécessite une importante consommation d'eau, particulièrement le procédé de blanchissement du papier. Remplacer le papier blanchi par du papier recyclé non blanchi engendre environ 90% d'économies d'eau et 50% d'économies d'énergie !

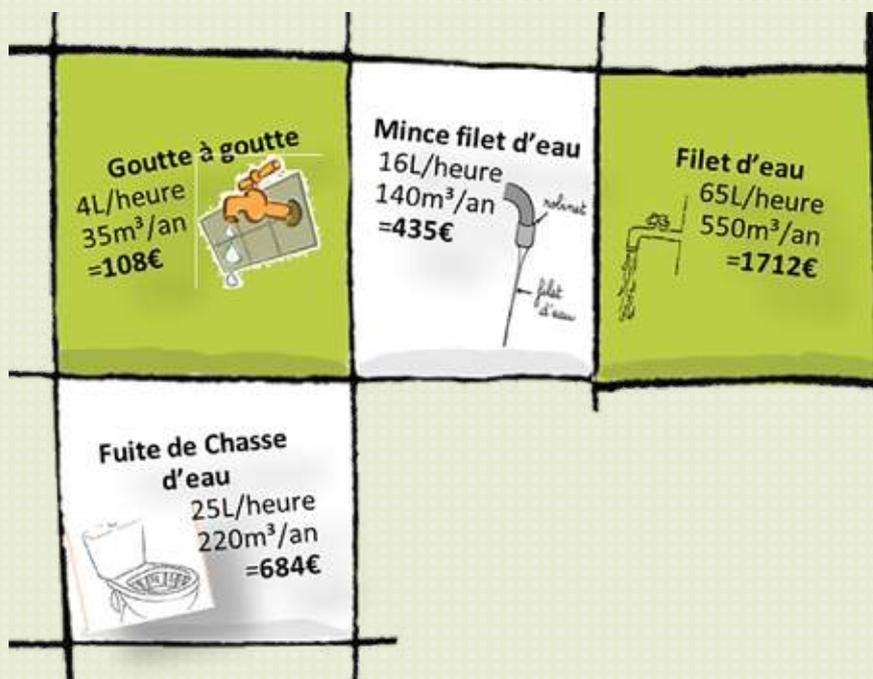
### 9 - Je choisis des plantes moins gourmandes en eau

Toutes les plantes n'ont pas les mêmes besoins en eau. Renseignez-vous sur les besoins hydriques de chacune de vos plantes et effectuez un arrosage en conséquence.

### 10- Je participe au défi Familles à Energie Positive ou à un atelier éco-gestes

Une aventure en équipe. L'objectif ? Réaliser un maximum d'économies sur sa facture d'eau et d'énergie à travers des gestes simples et pendant 6 mois. L'occasion de se former aux éco-gestes et de réduire ses factures en toute convivialité !

Source Agence Parisienne du climat



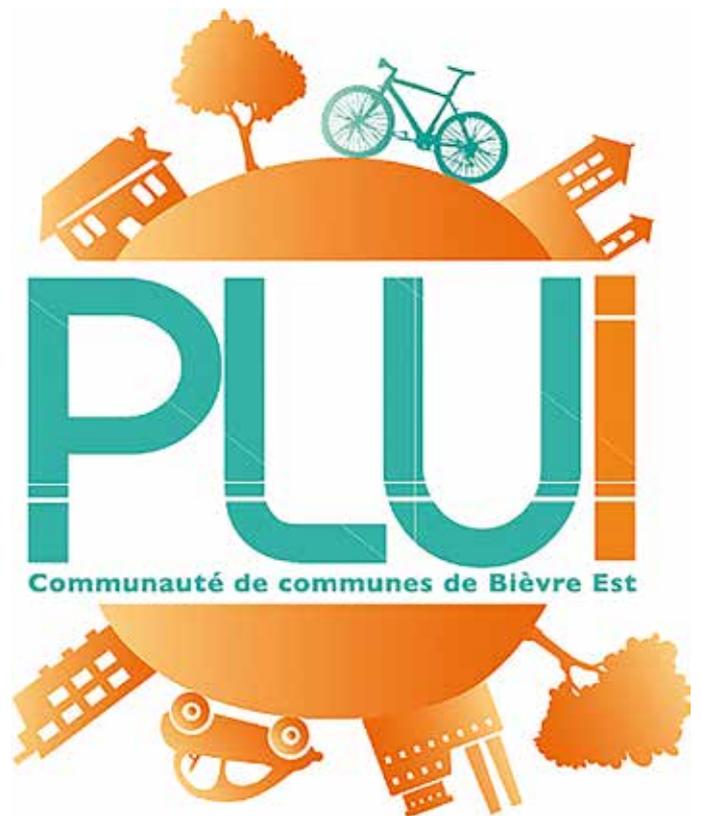


## DOSSIER

# APPROBATION DU PLAN LOCAL D'URBANISME INTERCOMMUNAL (PLUi)

La loi Engagement National pour l'Environnement de 2010 a mis en avant les Plans Locaux d'Urbanisme intercommunaux (PLUi). Les lois Grenelle, Alur puis Macron sont venues confortées la mise en application de cet outil d'aménagement en fixant des échéances à respecter mais également en imposant des mises en conformité.

A travers l'élaboration du PLUi, la communauté de communes de Bièvre Est a souhaité mettre en œuvre son projet de territoire adopté en 2010. Le PLUi est ainsi devenu un outil au service des projets qui traduit les objectifs de développement et d'aménagement du territoire pour les 10 à 15 ans à venir sur ses 14 communes. Il a notamment appliqué le principe des différentes lois de référence dans la logique de la protection de l'espace agricole et naturel, de la densification des espaces bâtis sur les pôles principaux (Le Grand Lempis) et secondaire (dont Apprieu) au sein de lieux clairement identifiés : les Orientations d'Aménagement Programmée (4 sur Apprieu : Route de Lyon, Robertière, Rue du Bois, Secteur Jacquin).



Le PLUi permet plus largement de définir les grandes orientations de l'action publique pour répondre ensemble aux besoins liés au territoire, notamment en termes d'équipements publics, d'habitat, d'environnement, de déplacements, d'activités économiques et d'emploi. Mais le PLUi est également un document vivant et pourra s'adapter grâce à différentes procédures de modification ou révision dans les années à venir.

## RAPPEL DU DÉROULEMENT DE L'ÉLABORATION DU PLUI

### 9 novembre 2015

Prescription du PLUI et définition des modalités de concertation.

### 14 décembre 2015

Définition des modalités de collaboration avec les communes.

### 20 mars 2017

Débat du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD) en conseil communautaire, faisant suite aux débats au sein des conseils municipaux

### 4 février 2019

Arrêt du PLUI par délibération du conseil communautaire

### 25 avril 2019

Délibération d'Apprieu faisant remonter ses remarques

### 20 mai 2019 au 22 juin 2019

Déroulement de l'enquête publique.

### 16 décembre 2019

Approbation du Conseil Communautaire.

Seules 2 communes se sont prononcées défavorablement. La Commune d'Apprieu avait fait remonter ses remarques votées lors du Conseil Municipal du 25 avril 2019 concernant Bonpertuis (habitat), Planche Cattin (économie), Le Rivier d'Apprieu (économie), la route de Lyon (corridor écologique), Plambois (constructibilité), plaine et arbres remarquables, emplacements réservés rue du Bois...Elles ont été toutes globalement acceptées par la Commission d'enquête.

L'enquête publique s'est déroulée du 20 mai 2019 au 22 juin 2019 inclus conduite par 3 commissaires enquêteurs. 33 permanences réparties sur les 15 lieux de l'enquête publiques (14 communes et siège de Bièvre Est) ont été tenues.

**Le public pouvait déposer ses contributions à l'occasion de ces permanences.**

**La Commission d'Enquête Publique, dénombre dans son rapport, 286 contributions reçues, sous forme.**

La commission d'enquête a rendu ses conclusions et a émis un avis favorable sur le projet de PLUI. Cet avis est assorti de 17 réserves et 10 recommandations.

**Tout au long de la phase de prise en compte des avis et contributions des partenaires du projet les instances mobilisées dans l'élaboration du PLUI ont tenu à garantir :**

- Le respect du projet politique et de ses orientations et objectifs inscrits au PADD ;
- Le respect de l'économie générale du projet de PLUI ;
- Le respect de la cohérence et de la logique ;
- La préférence pour l'intérêt général et public plutôt qu'aux intérêts individuels ;
- La rectification des erreurs, oublis, incohérences, négligences ;
- Le souci de l'amélioration du projet (formulations, compléments...)

Approuvé par le conseil communautaire du 16 décembre 2019, le PLUI deviendra exécutoire une fois accomplies les formalités de publicité et de transmission au Préfet de l'Isère (mi-janvier) Il se substituera alors aux documents d'urbanisme communaux et servira de document de référence dans le cadre de l'instruction des demandes d'autorisation d'urbanisme.

Procédure incontournable, le projet de PLUI arrêté en février 2019 a été soumis pour avis aux Personnes Publiques Associées (PPA) : Etat, Mission Régionale de l'Autorité Environnementale, Département de l'Isère, Chambre d'agriculture, les chambres consulaires, le Scot, la commission départementale de la préservation des espaces naturels agricoles et forestiers (CDPENAF)... ; Toutes ces Personnes Publiques Associées ou Consultées ont rendu des avis favorables avec quelques réserves ou observations. Cela témoigne de la qualité du projet et de la bonne association des partenaires, pour la plupart consultés dès les phases préalables.

Les 14 communes de la Communauté de communes ont formulé leurs avis sur le PLUI avec quelques demandes d'adaptations à la marge du document. La plupart de ses demandes visaient à assurer des améliorations d'usage.



## ANIMATION FAMILLE DU CENTRE LUCIE AUBRAC



Mercredi 11 décembre la référente famille du Centre Lucie Aubrac est venue animer un atelier créatif parents enfants sur le thème des cartes de Noël animées à la médiathèque La Sirène. C'est ainsi que plusieurs familles ont répondu présent



à l'animation et ont pu confectionner des cartes boule enneigée. Pour plus de renseignements sur les actions familles vous pouvez contacter Sophie VIDAL référente famille au 0671904182.

## RETOUR SUR LE TICKET CULTURE À APPRIEU



**Cette année encore, pour sa 24<sup>e</sup> édition, le ticket culture, festival pluridisciplinaire porté par la communauté de commune, a fait le plein de spectateurs, lors des onze spectacles proposés.**

À côté des moments forts comme les musiciens du Louvre à Châbons, la pièce de théâtre Harold et Maude au Grand Lemps, l'étonnant et très poétique BD-concert à Izeaux et le concert théâtralisé plein d'humour à Colombe, notre commune a accueilli le spectacle de danse, avec la compagnie E-Motions de Grenoble.

C'est pour la deuxième année à l'Envol, transformé en salle de spectacle par nos amis d'Artésique, que s'est déroulée cette soirée dédiée à la danse contemporaine avec un spectacle en deux parties, chorégraphié par Elodie Tarricone Scaracelli qui dansait elle-même dans la deuxième partie.

Après une courte pièce dansée par des danseuses amateurs, Solitaire solidaire, la deuxième partie, proposait un spectacle pour deux danseuses sur le thème des bonnes résolutions, de

celles qu'on prend le soir du réveillon et que nous avons de la peine à tenir dès le premier jour de la nouvelle année, sauf peut-être si nous prolongeons l'année avec le 32 décembre ?

Nous avons eu là une bonne soirée qui a permis aux spectateurs de découvrir d'autres aspects, d'autres voix de la danse contemporaine dans un univers sonore et visuel complet.

L'an prochain, pour l'anniversaire des 25 ans du Ticket culture, une nouvelle équipe d'élu(e)s et de bénévoles de la CCBE reprendra le flambeau laissé par une équipe qui a œuvré, pour la plupart de ses membres, depuis deux mandats sous l'impulsion de Christine Provoost et qui a amené notre festival au rang d'institution culturelle sur notre territoire.

Nous ne pouvons que souhaiter longue vie à notre Ticket culture.



## MÉDAILLES DU TRAVAIL DES ACIERIES DE BONPERTUIS



Les médaillés et M. le Directeur Pierre-Henry Besson

Comme chaque année la municipalité accueillait samedi 23 novembre, dans sa salle du conseil la traditionnelle Cérémonie de remise des médailles de cette entreprise locale. Cette année 10 médaillés étaient récompensés.

Après une rapide présentation de l'année écoulée par M. Besson Directeur de l'entreprise M. Le maire a pris le relais. Après quelques mots de bienvenue M. Pallier a, une nouvelle fois, précisé les liens étroits qui unissent cette entreprise vieille de 585 ans avec la commune d'APPRIEU. Attachement qui se concrétisera dans quelques semaines avec l'installation devant le parvis de la mairie d'une ancienne cage de laminage, Cage ayant servie pendant des décennies dans l'entreprise.

## HALLOWEEN À PLAMBOIS



Cette année, Plambois a de nouveau organisé sa fête d'Halloween. Cette fois, l'évènement avait pour thème « les balais ». Ce sont les petites mains de Plambenois qui les ont confectionnés à partir de branches de bouleau, de genêts, de bambou, etc... Joliment décorés, ils ont garni les murs de la rue, dommage que le temps ait quelque peu perturbé cette journée.



Malheureusement, on doit signaler un petit bémol sur la fin de cette fête d'Halloween : la toile d'araignée installée sur la barrière a disparu, certainement très appréciée ! Probablement partie jouer son rôle chez un autre habitant, nous souhaitons la voir réapparaître. Donc merci par avance de bien vouloir la déposer où elle était, c'est-à-dire sur la barrière...

## PASSAGE DE LA TRANSHUMANCE DU 8 NOVEMBRE 2019 À APPRIEU

La transhumance est passée le 8 novembre 2019 à Apprieu, menée par M. Olivier Pongan, éleveur et berger, après plusieurs mois d'estive. L'alpage se situe au Col du Coq en Chartreuse.





## VISITE INATTENDUE DES BLUES BROTHERS AU GRAND-LEMPs !

Le film mythique des BLUES BROTHERS et ses mélodies mondialement connues seront adaptés sur scène avec un spectacle exceptionnel samedi 13 juin à 20h et dimanche 14 juin à 14h, au Grand-Lemps (salle La Grange).



- Chanteurs : La chorale du collège Liers et Lemps
  - Comédiens et mise en scène : La troupe de théâtre Coco & Co
  - Musiciens : La Musique des Terres-Froides
  - Energie et groove : Tous !
- N'oubliez pas le costume, la cravate, le chapeau et les lunettes, indispensables pour rester dans le thème !

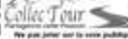
## FÊTE DE PRINTEMPS 2020

Réservez dès à présent votre journée du dimanche 26 Avril. Le CDF et la municipalité vous donnent rendez-vous pour sa 12<sup>e</sup> fête de printemps et sa 3<sup>e</sup> exposition de voitures anciennes. Voici ci-dessous quelques infos pratiques :

**Bourse & Exposition Automobile**

**Dimanche 26 Avril**  
au Complexe Sportif d' **APPRIEU (38140)**

Bourse à partir de 50 pour particulier et professionnel, formulaire d'emplacement sur [CollectTour.fr](http://CollectTour.fr)  
Exposition pour véhicules d'avant 1999  
entrée gratuite pour tous, petite restauration, animations, parking visiteurs - tél: 06 45 96 38 56



Toujours beaucoup de dynamisme au sein de notre association. Nous avons atteint cette saison les 150 adhérents. Nous avons participé au 1<sup>er</sup> marathon de Chablis en octobre dernier où 50 adhérents se sont fait plaisir sur de très beaux tracés. Notre 4<sup>e</sup> salon des vins et de la gastronomie a été une très belle réussite. Merci à tous les visiteurs fidèles ou nouveaux venus. Les exposants vous disent « à l'année pro-

chaine ». Et n'oubliez pas notre manifestation sportive annuelle qui devient le « Trail des Tortues joggeuses ». Venez nombreux le 14 juin courir, marcher ou encourager les participants. Tous les tracés seront nouveaux. Au programme : 1 Trail de 20 km ; 2 parcours course de 14 et 8 km, 2 randonnées de 10 et 15 km et 3 animations enfants.

Les inscriptions sont ouvertes sur notre site. Pour tous renseignements : [www.chaudlespattes.fr](http://www.chaudlespattes.fr)



L'année 2019 a été marquée par des succès avec **35 « nouveaux donneurs »** (MERCI à eux !), et une déception avec seulement 65 donneurs en novembre. **OYEZ OYEZ BRAVES GENS ! ALLONS-NOUS RELEVER LE DEFI DE SAUVER ENCORE PLUS DE VIES EN 2020 ?** L'amicale vous accueillera **le lundi 27 jan-**

**vier pour sa collecte « crêpes »** ; puis les **lundis 27 avril, 14 septembre et 16 novembre**. Toute l'équipe vous souhaite santé et bonheur à partager sans modération tout au long de cette année 2020. Au plaisir de vous retrouver. Amicalement. Roland RIOUX.



## Terres Froides Basket

Cette année l'école de mini-basket accueille un bon nombre d'enfants. Ainsi Terres Froides Basket s'est adapté et a renforcé son équipe pour pouvoir travailler dans de bonnes conditions et pour faciliter l'apprentissage du basket. L'association remercie les parents qui s'investissent et qui aident à l'encadrement. Nolwen en 1<sup>ère</sup> année de STAPS vient compléter nos équipes pendant les entraînements ainsi que les stages et Camille en mission de Service Civique vient renforcer la partie communication de l'association. Avant les vacances de la Toussaint, nous avons proposé aux jeunes joueurs et joueuses de notre association de les former et de les sensibiliser sur le métier d'arbitre. C'est avec fierté que nous accueillons 14 membres qui ont répondu présents et qui

intégreront peut être nos futures équipes d'arbitres. Comme tous les ans nous vous proposons également une soirée Loto le samedi 25 janvier 2020 au gymnase de La Grange à Le Grand Lemps. Venez nombreux entre amis ou en famille et pour l'occasion une partie « spéciale » sera dédiée aux enfants. Le premier stage de basket s'est déroulé la semaine du 21 octobre 2019, les joueurs et joueuses ont pu passer une semaine rythmée entre basket et animation. La prochaine session de stage aura lieu la semaine du 2 mars 2020 et nous aurons le plaisir d'accueillir des jeunes qui ont entre 8 et 18 ans qui font parti de notre association ou d'autres clubs.

Pour suivre notre passion au quotidien, rendez-vous sur le Facebook de Terres Froides Basket et consultez notre site [www.terresfroidesbasket.com](http://www.terresfroidesbasket.com)



## Cold Land's Angels

### La danse country, qu'est-ce que c'est ?

C'est de la danse en ligne qui se pratique surtout seul sur de la musique Country. Souvent, elle est assimilée au port de chemise à carreaux, bottes et chapeau de cow-boy mais aujourd'hui on peut aussi danser sur des musiques actuelles. On parle alors de cours de Moderne Line Dance.

Cette discipline se pratique en loisirs ou en compétition. La Fédération Française de

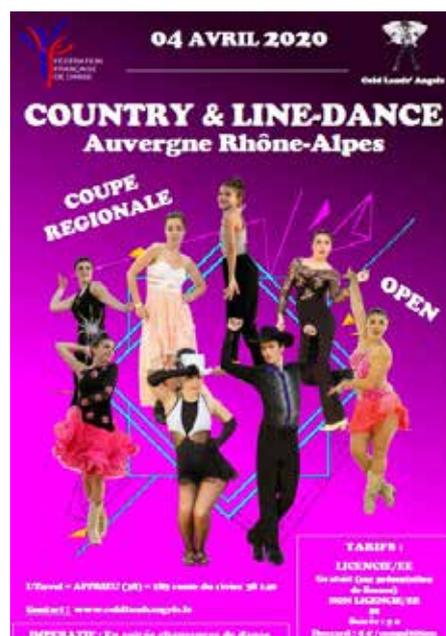
Danse propose une Coupe et un Championnat de France.

Cette compétition est ouverte à tous débutants ou plus aguerris à partir de 7 ans.

Depuis 2009, des danseurs de l'association représentent notre région et notre commune aux 4 coins de la France afin de décrocher des titres : Champion régional, Champion de France ou Champion de la Coupe de France.

Cette année, nous sommes les organisateurs de la qualification Coupe de France pour la région Auvergne Rhône Alpes le 4 avril 2020 au gymnase l'Envol.

Nous vous attendons nombreux afin de vous faire découvrir cet univers et passer un agréable moment de partage et de convivialité.



## L'ANNÉE 2019 S'EST TERMINÉE SUR DE BONNES NOTES !



Une belle participation de la part de tous pour le téléthon, où nous avons passé 20 litres de pâte à crêpes et vendu plus de 160 crêpes ! un Grand merci à tous !

Le 14 décembre s'est tenu notre traditionnel goûter de Noël, où une vingtaine de nos élèves instrumentistes et chanteurs, tous très appliqués, nous ont offert une belle prestation musicale.

Nous prenons d'ores et déjà rendez-vous pour notre soirée karaoké live, le 21 mars. À cette occasion, nous vous attendons nombreux pour venir partager les émotions de la scène, accompagnés par nos professeurs de musique qui vont interpréter pour vous, un répertoire varié de chanson française et variété internationale.

Toute l'équipe de Muzik'app vous souhaite le meilleur pour cette année 2020 qui débute.

Musicalement vôtre.

## BREF RETOUR SUR LE TÉLÉTHON DU VENDREDI 6 DÉCEMBRE



Cette année les organisateurs avaient innové en invitant la population à venir déguster, salle des Forgerons, les riz diots magnifiquement préparés par Bernard et Marcel. N'oublions pas également les crêpes de nos amis de Muzik'app, le quizz du don du sang et l'animation musicale de notre DJ local Noël Montfollet. Merci à vous tous.

Nous tenons également à remercier l'ensemble du corps enseignant et les élèves de l'École Saint Exupéry dans la confection de cette magnifique fresque sur le thème du téléthon.

Cette année la recette de cette journée s'élève à 2122.24 euros dont 818.74 euros provenant des écoles. Recette intégralement reversée à l'AFM car l'ensemble des frais et achats boissons et repas sont pris en charge par la municipalité.





L'équipe du sou des écoles vous souhaite ses meilleurs vœux pour cette année 2020.

Après le succès de son **26<sup>e</sup> pucier** et sa vente de chocolats, le sou des Écoles laïques d'Apprieu organise pour ce premier et deuxième trimestre :

- **NOUVEAUTÉ** : premier **loto** le **samedi 25 janvier 2020** avec un voyage pour 2 adultes et 2 enfants d'une semaine aux Baléares (carton à 3€, 1 offert pour 5 achetés, possibilité d'en réserver à [SouDesEcolesApprieu@gmail.com](mailto:SouDesEcolesApprieu@gmail.com)).



- **Carnaval avec défilé**, embrasement de M<sup>r</sup> Carnaval suivi d'un repas dansant : **samedi 15 février 2020** (Gymnase), dès 17h.

Repas sur place : Apéro – Croziflette – Dessert et Café 14€ pour un adulte et 8€ pour un enfant

Repas à emporter : Croziflette – Dessert pour 10€

Réservation possible à [SouDesEcolesApprieu@gmail.com](mailto:SouDesEcolesApprieu@gmail.com)

- **Vente de comté** : **vendredi 10 avril 2020** (salle des Tisserands).

Venez suivre l'ensemble de nos manifestations sur la page Facebook du sou des écoles (sans inscription préalable) : [www.facebook.com/SouDesEcolesApprieu/](http://www.facebook.com/SouDesEcolesApprieu/)

À très bientôt pour de belles rencontres!

L'équipe du Sou des Écoles d'Apprieu



### Le championnat de l'Isère des AS féminines

Bon début de saison pour l'équipe d'Apprieu qui totalise deux victoires après deux rencontres. Enrichie d'une seule nouvelle recrue par rapport à l'année dernière, l'effectif est stable cette année. Des résultats encourageants, qui récompensent le travail sérieux lors des entraînements dirigés par un entraîneur et un coach fidèles. Souhaitons-leur de poursuivre sur cet élan.



La prochaine rencontre à domicile est prévue dimanche 02 février contre l'équipe de Vinay, vous pouvez venir les encourager.



### YOGA - NOUVEAUTÉ

**Des matinées yoga, pratique avancée, et relaxation** sont proposées trois samedis matins de 9h à 12h à la salle des fêtes

pour les personnes ayant déjà pratiqué le yoga.

Ces matinées vont permettre d'expérimenter une pratique plus approfondie du yoga en allant plus loin dans les postures, le travail respiratoire et les sons.

Une petite pause thé vous sera proposée afin de pouvoir échanger sur la pratique.

Et pour finir la matinée, vous profiterez d'une relaxation profonde.



**Prochaine date : samedi 8 février, inscription obligatoire.**

Et toujours, les dimanches yoga-méditation, la prochaine matinée est le 22 mars à la salle des Forgerons.

Association YACA, 04-76-65-15-02, [yogapprieu@gmail.com](mailto:yogapprieu@gmail.com)



Nous avons effectué le 15 septembre 2019 notre premier pucier et ce fut un franc succès !!

Un immense merci à tous les exposants, aux participants et à tous nos amis qui nous ont donné de leur temps et leur aide, et sans qui cette belle journée de solidarité n'aurait pu se dérouler.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans votre agenda la date de **notre prochain pucier : le dimanche 4 octobre 2020**

Nous tenions également à remercier chaleureusement l'entreprise « Carrefour market Voiron » ainsi que « Rêves en scène » pour leur don généreux à notre association.

Nous avons plus que jamais besoin de votre soutien !

À très bientôt  
MERCI



## MARIAGES

- **CASTRO Marion et MICHEL Sébastien** : 21 septembre
- **THEVENIN Estelle et DIDES Jean-Claude** : 28 septembre
- **ACHOUR Sonia et KADA-ALI Mourad** : 12 octobre
- **VAZ DA COSTA Alexandrina et RODRIGUES Miguel** : 12 octobre



## PACS

- **PAQUIER Audrey et BRETON Julien** : 21 septembre
- **AVEROUS-FOURES Claire et CHABERT Anthony** : 29 octobre
- **CARTON Géraldine et PIOTROWSKI Julien** : 12 décembre



## ILS NOUS ONT QUITTÉS

- **L'OFFICIAL née JACOLIN Georgette** : 10 juillet
- **ALLEGRET-CADET née BARRIL Josette** : 3 octobre
- **AILLOUD-BETASSON née CRISTOUD Michelle** : 16 octobre



## NAISSANCES

- **HURUGUEN MANIN Yann** : 20 Août
- **DERVEAUX Hugo** : 3 septembre
- **COCHIN Jade** : 23 septembre
- **UGNON-CAFE Talya** : 26 septembre
- **DONJON Nathan** : 27 octobre
- **JOUVE CANTY Roxane** : 2 novembre
- **DAL ZOTTO Iris** : 3 novembre
- **MICHEL Elisa et Amélia** : 5 novembre



## ❄ JANVIER

S18	Médiathèque la Sirène	Spectacle - 19h	Salle des fêtes
S18 D19	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
D19	Yoga	Séance - 9h /12h	Salle des fêtes
S25	Sou des écoles	Loto	Gymnase
S25	Boule joyeuse	Challenge Dossena - 8h/22h	Boulodrome et Gymnase
S25	Terres Froides Basket	Matches - 17h/23h	L'Envol
S25	Sapeurs Pompiers	Sainte Barbe	La Murette
D26	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
L27	Don du sang	Collecte - 16h30	Les Tisserands
V31	Don du sang	AG - 19h	Les Tisserands

## 🎉 FÉVRIER

S1	Boule Joyeuse	Concours Murette - 7h/13h	Boulodrome
S1 D2	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
V7	Art-prieu	Vernissage exposition	Salle du conseil
V7	Musique des Terres Froides	Concours belote - 20h	Les Forgerons
S8	Boule Joyeuse	Challenge Gillet - 8h /22h	Boulodrome + Gymnase
S8	Yoga	Séance - 9h /12h	Salle des fêtes
S8 D9	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
M11	Bièvre Loisirs	Concours Belote - 13h30	Les Forgerons
S15	Sou des Écoles	Carnaval - 17h	Gymnase
S22	Amicale du Rivier	Repas dansant - 20h	Les Forgerons



## MARS

<b>V6 S7 D8</b>	ACCA	Diots tripes - 9h/ 15h	Les Tisserands
<b>S7</b>	LCA Foot 38	Soirée des bénévoles - 20h30	Les Forgerons
<b>S7</b>	Boule Joyeuse	Challenge Sayer - 8h/22h	Boulodrome + Gymnase
<b>D8</b>	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
<b>S14</b>	Cold Land's Angels	Rencontre inter club - 17h / 1h	Les Forgerons
<b>S14</b>	Boule Joyeuse	Concours murette - 7h/13h	Boulodrome
<b>S14</b>	Don du sang	Pucier - 8h	Gymnase
<b>D15</b>	Don du sang	Pucier - 8h	Gymnase
<b>S14 D15</b>	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
<b>D15</b>	Municipalité	Elections municipales - 8h / 20h	Salle des fêtes et le Rivier
<b>S21</b>	Muzik App	Karaoké - 19h	Les Forgerons
<b>S21 D22</b>	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
<b>D22</b>	Municipalité	Elections municipales - 8h / 20h	Salle des fêtes et le Rivier
<b>D22</b>	Yoga	Séance - 9h/ 12h	les Forgerons
<b>S28</b>	Le monde de Kévin	Loto - 19h30	Les Forgerons
<b>S28 D29</b>	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol

## AVRIL

<b>S4</b>	Apel	Soirée dansante - 19h30	Les Forgerons + Les Tisserands
<b>S4</b>	Cold Land's Angels	Championnat régional	L'Envol
<b>S4 et D5</b>	Yoga	Séance - 9h / 12h	Salle des fêtes
<b>D5</b>	Amicale du Rivier	Tête de veau - 12h	Salle du Rivier
<b>D5</b>	Cold Land's Angels	Championnat régional	L'Envol
<b>D5</b>	Sapeurs pompiers	Diots - 9h/14h	Caserne de Bavonne
<b>V10</b>	Sou des Écoles	Vente de Comté - 16h/19h30	Les Tisserands
<b>S11</b>	Judo	Compétition Intra - 9h/13h	Salle des fêtes
<b>D12</b>	Volley	Tournoi	L'Envol
<b>S18 D19</b>	Terres Froides Basket	Matches	L'Envol
<b>L20/V1</b>	LCA foot 38	Stage de printemps	Stade + Gymnase
<b>D26</b>	Municipalité CDF	Fête de printemps - 10h	Complexe sportif + Envol
<b>L27</b>	Don du sang	Collecte - 16h30	Les Tisserands

### LA GAZETTE D'APPRIEU

Directeur de publication : **Dominique Pallier**

Rédaction : **Commission communication, Mairie d'Apprieu**

Coordination : **Christine Michallet** / Suivi administratif : **Malorie Jouffray**

Impression : **Vassel Graphique** - Tirage à 1600 exemplaires

Imprimé sur papier issu de forêt gérée durablement

Mise en page : **www.oliviersalvaia.fr**

Mairie d'Apprieu - 04 76 65 10 13 / **accueil@apprieu.fr**

Distribution : Mairie d'Apprieu - Site internet : **www.apprieu.fr**

